

Pages de Profils



Si le champ de l'économie sociale est précis en référence aux statuts, celui de l'économie sociale et solidaire demande à être précisé. Des travaux sont en cours au sein du Conseil supérieur de l'Économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre de la préparation du prochain projet de loi relatif à l'ESS, dont la promulgation est prévue pour juin 2013 et dont l'objectif consiste à approfondir les contours de l'ESS. Une première approche visant à mettre en place une typologie des acteurs et une méthode pour compléter le dénombrement des établissements de l'économie sociale et solidaire a permis d'identifier 800 emplois en 2010 sur le territoire de Lille Métropole. Ces derniers pourraient s'ajouter aux 54 000 emplois de l'économie sociale telle que mesurée selon l'approche statutaire sur Lille Métropole. Surtout présents dans l'action sociale, les salariés sont davantage à temps partiel et concernés par la multiactivité que dans le reste de l'économie. L'économie sociale s'est caractérisée par une meilleure résistance à la crise puisque la croissance de l'emploi s'y est poursuivie au cours des années 2008 et 2009. Si, l'économie sociale apparaît relativement ancrée dans les différents territoires régionaux, la forte influence du territoire de Lille Métropole dans l'espace régional est à souligner.

Économie sociale en Nord-Pas-de-Calais : un important vivier d'emplois sur le territoire de Lille Métropole

Danièle Lavenseau | Annie Firlej | Benjamin Lestienne
Insee - Service études et diffusion



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX
03 20 62 86 29 - 03 20 62 86 00

Proposant de nouvelles modalités de développement, l'économie sociale et solidaire regroupe des acteurs qui, tout en s'organisant sous des modalités diverses, ont en commun de vouloir concilier des activités économiques et des enjeux sociaux et environnementaux. Si l'histoire de l'économie sociale est ancienne, avec l'affirmation du mouvement coopératif au XIX^{ème} siècle, la création puis le développement du mouvement associatif au XIX^{ème} siècle, la mention d'économie solidaire est apparue plus récemment, dans les années 1980, avec les services de proximité, les premières structures d'insertion par l'activité économique, la finance solidaire, le commerce équitable... Le domaine de l'économie sociale et solidaire s'élargit ainsi au fil du temps et fait l'objet d'une attention croissante des acteurs publics comme privés.

Fondée sur une approche statutaire de l'économie sociale, la présente étude vise à mettre en perspective l'importance que revêtent ces structures sur le marché du travail de la région Nord-Pas-de-Calais et plus spécifiquement au sein de Lille Métropole communauté urbaine. Le Plan métropolitain de développement économique de Lille Métropole comporte ainsi une délibération cadre, confortant l'engagement de Lille Métropole pour soutenir cette autre économie. Cette étude apporte également des éléments d'appréciation sur le champ étendu de l'économie sociale et solidaire, avec l'examen d'établissements identifiés comme participant de ces principes de solidarité, bien que leur statut juridique s'écarte des critères statutaires de l'économie sociale.

UNE PREMIÈRE APPROCHE VISANT À ESTIMER LE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS RELEVANT D'ENTREPRISES SOCIALES ET SOLIDAIRES SUR LILLE MÉTROPOLE

La définition de l'économie sociale et solidaire fait l'objet de débats, notamment au sein du Conseil supérieur de l'ESS. Un projet de loi pour mise au débat parlementaire au printemps 2013, propose d'intégrer au seul champ des établissements relevant des statuts de l'économie sociale (association, coopérative, mutuelle et fondation), les « entreprises sociales et solidaires » caractérisées par les quatre principes suivants : la gouvernance de l'entreprise relève de processus démocratiques internes, l'entreprise est sans but lucratif ou s'oblige à une lucrativité limitée, les excédents sont affectés au maintien et au développement de son activité, l'entreprise cherche à concilier la

performance économique, le progrès social, la protection de l'environnement et le développement local.

L'analyse statistique de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire s'appuie habituellement sur la définition statutaire prenant en compte exclusivement les structures de l'économie sociale. Ce périmètre ne comprend pas l'économie sociale et solidaire dans son entièreté. Il délaisse des organisations se revendiquant de l'économie sociale et solidaire ou étant reconnues par l'État ou les collectivités locales comme entrant dans ce champ. Pour compléter le champ habituellement retenu dans les analyses statistiques, un travail de recensement a été mené avec différents réseaux et a permis de dresser une liste d'entreprises ayant des pratiques solidaires. La légitimité permettant d'intégrer ces structures à l'économie sociale et solidaire est fondée sur plusieurs critères : la reconnaissance par l'État de certaines structures pouvant avoir des statuts commerciaux non coopératifs (structures d'insertion, entreprises solidaires...); les organisations soutenues dans le cadre des politiques locales de l'ESS ; les organisations liées à des réseaux d'acteurs de l'ESS (économie solidaire, entrepreneurs sociaux, finances solidaires...).

Au final, dans cette approche qualitative, peuvent être prises en compte, les entreprises de l'insertion par l'activité économique (avec l'Uria, Chantier École et le Coorace), les entreprises soutenues par les finances

solidaires (Cigales, Nef, Autonomie et Solidarité, Caisse Solidaire), les entreprises utilisant la monnaie complémentaire SOL (ayant été agréées par un comité partenarial sur leurs pratiques), les entreprises du réseau Commune Idée (réseau possédant une Charte sur les commerces et échanges responsables), les entreprises liées à une agriculture paysanne ou biologique et s'impliquant dans un travail collectif à partir de leur réseau (Gabnor, Amap), les entreprises référencées dans la BDIS Pro, site sur les achats responsables (ayant été agréées par un comité partenarial sur leurs pratiques), les entreprises engagées dans La démarche progrès en économie solidaire de l'APES, les entreprises du Mouves Nord-Pas-de-Calais, les entreprises étant passées dans les Coopératives d'Activité et d'Emploi et restant dans une dynamique collective et de réciprocité. Au-delà de ces entreprises engagées dans une dynamique de réseau, les entreprises ayant l'agrément « entreprises solidaires » et les entreprises soutenues dans le cadre d'appels à projets ESS de collectivités (Lille Métropole, Lille) ont également été repérées.

Ainsi, au champ classique décrit dans la suite de l'analyse, pourraient s'ajouter quelque 80 établissements et 800 emplois, niveaux proches de ceux générés par les coopératives de production (30 établissements et 412 emplois) et les fondations (14 établissements et 730 emplois) . Ces emplois se retrouvent principalement dans les domaines des activités scientifiques et

Encadré 1 : LE POINT DE VUE DE LILLE MÉTROPOLE

L'observation du secteur de l'économie sociale et solidaire est un axe majeur de travail pour Lille Métropole dans le cadre de son plan d'actions délibéré le 28 janvier 2011. L'un des objectifs de ce plan est en effet de contribuer à la création de 3 000 emplois dans les quatre ans. Il est alors impératif de préciser le champ d'application de l'ESS. Si le champ de l'économie sociale est précis, en référence aux statuts, autant le champ de l'économie sociale et solidaire est flou, variable au gré des interlocuteurs et des territoires.

Il a ainsi semblé nécessaire à Lille Métropole d'avoir une méthode et un diagnostic partagés pour approfondir les contours de l'économie sociale et solidaire. C'est le premier objectif de cette étude : comment à partir d'un diagnostic partagé, recenser les entreprises d'initiatives solidaires avec statut de sociétés de capitaux et ainsi améliorer la connaissance du périmètre de l'ESS métropolitaine ?

Il s'agit, également, d'approfondir les dimensions qualitatives de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire. Dans une période de crises où le seul objectif avancé est l'emploi à tout prix, il est encore plus nécessaire de réaffirmer et démontrer qu'une autre économie porte d'autres valeurs en matière de travail.

Enfin, un troisième objectif porte sur une meilleure connaissance de l'accès aux services et biens produits par les entreprises de l'ESS. Le concept d'indice de périphéralité a permis d'approcher l'influence de ces emplois au profit des populations des territoires.

Cette étude représente une première étape à conforter notamment à l'occasion de l'évaluation finale du plan d'actions ESS 2011 - 2014 de Lille Métropole. Elle apporte également des pistes de réflexion dans les actuels débats sur le périmètre de l'ESS, la connaissance scientifique sur l'apport de l'ESS à la qualité de l'emploi et au bien être des populations.

techniques (services administratifs et de soutien aux entreprises), suivis de la construction, du commerce et de l'information et la communication. Si la grande majorité des établissements concerne des TPE ou des établissements avec un gérant non salarié, 5 établissements concentrent à eux seuls plus de 500 emplois.

Ces chiffres donnent une première estimation d'un volant d'emplois relevant d'entreprises solidaires et complétant le champ de l'économie sociale définie par les statuts. Un travail de repérage plus approfondi pourra être effectué ultérieurement, une fois la définition de l'ESS actée par la loi, afin de donner une vision encore plus complète de cet ensemble.

Avertissement : la suite de l'étude porte sur le champ de l'économie sociale définie par les statuts ➤ [Pour en savoir plus](#).

UNE CONCENTRATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LA CAPITALE RÉGIONALE PLUS FORTE QUE LA MOYENNE NATIONALE

Selon l'approche statutaire, l'économie sociale (ES) se compose de quatre grandes familles : les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations en opérant toutefois une sélection qui en élimine certaines. Avec près de 150 000 postes salariés relevant de l'ES, le Nord-Pas-de-Calais se place au 10^e rang des régions métropolitaines sur une échelle allant de 8,6 % à 14 %. La part de l'économie sociale dépasse les 13 % en Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Poitou-Charentes. En regroupant 11,4 % de l'ensemble des postes salariés de la région, l'économie sociale occupe une place significative dans l'économie régionale, à côté des secteurs public et privé qui représentent respectivement 25,1 % et 63,5 % des postes salariés.

À elle seule, Lille Métropole rassemble plus du tiers des établissements et des postes de travail de la région relevant de l'économie sociale, au même titre que l'ensemble des emplois privés et publics ➤ [Carte 1](#). Avec, près de 11 % d'emplois dans l'économie sociale et 3 800 établissements, Lille Métropole se positionne au 6^e rang des EPCI créés autour des quinze plus grandes agglomérations métropolitaines ➤ [Tableau 2](#).

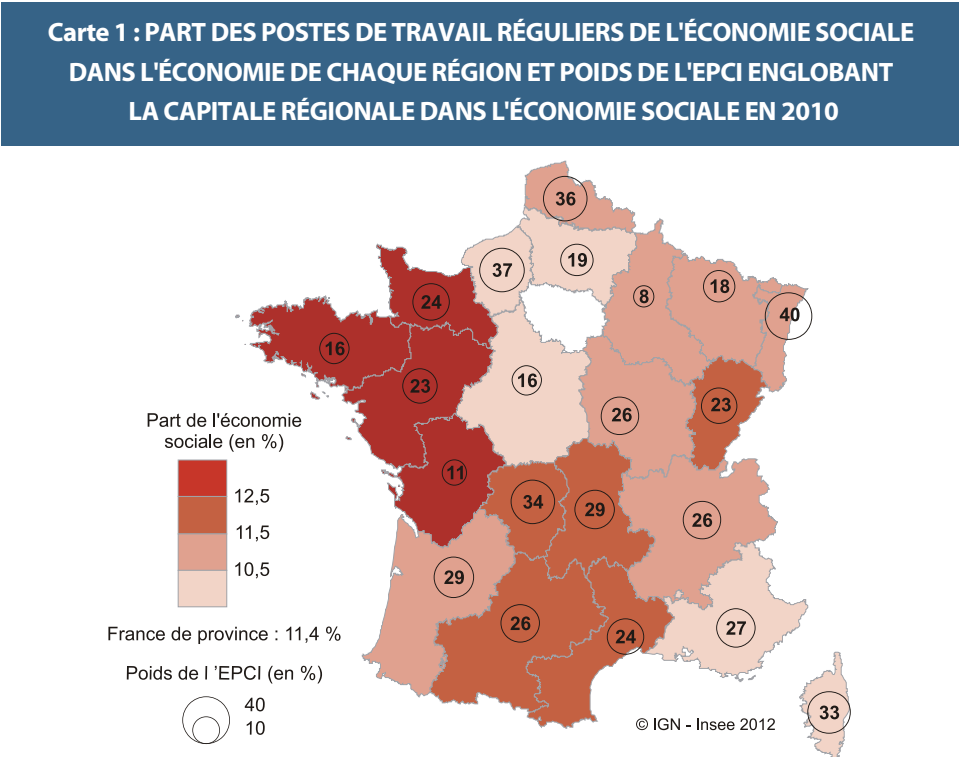
Secteur d'activité	Postes de travail salariés
Industrie et construction	185
Commerce, transports, hébergement et restauration	44
Dont hébergement et restauration	7
Activités financières et d'assurance	//
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	380
Dont soutien aux entreprises	336
Enseignement, santé humaine et action sociale	144
Dont enseignement	6
Dont hébergement médico-social et social	85
Dont action sociale sans hébergement	53
Autres activités de services	35
Dont sports et loisirs	2
Dont autres services personnels (en excluant 9511Z)	33
Ensemble	788

Source : Clap 2010 (Insee).

UNE PART PLUS IMPORTANTE DES ASSOCIATIONS DANS LILLE MÉTROPOLE

En Nord-Pas-de-Calais, les associations dominent largement l'emploi dans l'économie sociale avec 84,7 % des établissements et 86,3 % des effectifs. Cette caractéristique

est encore plus marquée au niveau du territoire de Lille Métropole (respectivement 88,2 % et 87,7 %), qui par comparaison aux autres grandes agglomérations, se distingue par un poids encore plus accru des associations, au détriment du secteur coopératif et des mutuelles ➤ [Tableau 2](#).



Source : Clap 2010 (Insee).

¹ Groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec), syndicats de salarié salariés, organisations religieuses et politiques, organisations salariées, organisations religieuses et politiques, organisations patronales et consulaires, comités d'entreprises et congrégations.

Tableau 2 : RÉPARTITION DES POSTES DE TRAVAIL SALARIÉS RÉGULIERS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DES EPCI DE PLUS DE 150 000 EMPLOIS

Unités : nombre, %

EPCI	Postes de travail salariés de l'économie sociale	Familles de l'Économie sociale					Poids de l'économie sociale dans l'économie
		Coopératives	Mutuelles	Associations	Fondations	Économie sociale	
CA Montpellier Agglomération	23 354	12,7	12,5	74,3	0,5	100,0	12,4
CU Nantes Métropole	36 360	19,2	5,4	74,3	1,1	100,0	12,2
CU de Strasbourg	27 997	20,0	4,2	68,2	7,6	100,0	12,1
CU Marseille Provence Métropole	44 117	8,9	4,7	84,1	2,3	100,0	11,7
CA Rennes Métropole	23 760	16,8	9,2	71,5	2,6	100,0	11,2
Lille Métropole	53 426	7,2	3,7	87,7	1,4	100,0	10,9
CU Nice - Côte d'Azur	20 138	13,0	4,0	75,4	7,7	100,0	10,5
CA Grenoble Alpes Métropole	19 697	13,3	12,9	69,1	4,7	100,0	10,1
CU de Lyon (Grand Lyon)	62 916	10,2	6,8	80,8	2,2	100,0	10,0
CU de Bordeaux	33 886	10,2	7,1	79,9	2,8	100,0	9,8
CA Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA)	20 110	13,8	8,4	76,7	1,1	100,0	9,5
CU du Grand Toulouse	29 999	13,7	6,3	78,9	1,1	100,0	8,3
CA Est Ensemble	12 088	10,2	5,0	83,2	1,5	100,0	7,7
CA du Pays d'Aix-en-Provence	12 613	14,3	6,5	79,1	0,1	100,0	7,4
CA Grand Paris Seine Ouest	8 820	2,9	1,5	90,7	5,0	100,0	4,9
Moyenne des 15 plus grands EPCI	28 619	12,2	6,4	78,8	2,6	100,0	10,1

Source : Clap 2010 (Insee).

Les principaux domaines d'intervention des associations concernent le secteur social, l'éducation et les activités sportives, culturelles ou de loisirs. Plus de 40 % des associations relève du secteur social et permette de répondre, directement ou indirectement, aux besoins des personnes et des familles en matière d'aide à domicile, d'accueil des personnes handicapées, âgées ou de la petite enfance. Les coopératives représentent 328 établissements sur Lille Métropole et emploient 3 850 salariés et sont comparativement moins implantées que dans les EPCI des grandes villes avec 7,2 % des emplois contre 12,2 %. Le secteur de l'agriculture n'appartenant pas au champ de l'étude, seules les coopératives du secteur des industries agricoles et alimentaires sont reprises dans la catégorie des coopératives du domaine agricole, à savoir 12 établissements. La plupart des coopératives, 77 %, sont en fait des coopératives de crédit qui regroupent en quasi-totalité des banques mutualistes. Moins de 4 % des établissements de l'économie sociale sont des mutuelles ou des fondations. Les mutuelles, qu'elles soient régies par le code de la mutualité ou par le code des assurances, représentent moins de 3 % des postes de l'économie sociale de Lille

Métropole. Les fondations se concentrent essentiellement sur la métropole lilloise et emploient 730 salariés [Pour en savoir plus](#).

SI L'ÉCONOMIE SOCIALE COUVRE UN LARGE CHAMP D'ACTIVITÉS, ELLE EST SURTOUT PRÉSENTE DANS L'ACTION SOCIALE

Au regard des secteurs d'activité, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale constituent les domaines d'action de l'économie sociale, portés essentiellement par les associations. Les coopératives et les mutuelles se caractérisent plutôt par une forte présence dans les activités financières (64 % des postes salariés des coopératives et 92 % de ceux des mutuelles) et les fondations par une forte implication dans les activités relatives à la santé, l'enseignement et le soutien aux entreprises [Tableau 3](#).

Une autre façon de caractériser l'emploi dans l'économie sociale consiste à calculer la part des postes de travail salariés de l'économie sociale occupés dans l'ensemble de l'économie du territoire, afin d'analyser le degré d'intensité de l'économie sociale dans chacun des secteurs de l'économie classique. De fait, l'économie sociale de Lille Métropole regroupe près du quart des

postes de l'action sociale, de l'enseignement et de la santé, qui sont les domaines d'action privilégiés du secteur public. Dans les secteurs de l'action sociale et de l'hébergement médico-social ou social, le poids de l'ES dépasse même 65 % des postes de travail salariés [Graphique 1](#).

DAVANTAGE DE TEMPS PARTIEL, DE MULTIACTIVITÉ ET DE PETITES MISSIONS

Aux 54 000 postes de travail salariés réguliers relevant de l'économie sociale de Lille Métropole, s'ajouteraient 11 500 petites missions qualifiées de postes occasionnels [Pour comprendre ces résultats](#). Ainsi, en 2010, les emplois à temps complet ne représentent que 50 % des emplois de l'économie sociale contre 72,5 % pour le secteur privé. Cette plus faible proportion tient essentiellement aux associations pour lesquelles seul un tiers des contrats sur l'année sont de ce type [Tableau 4](#).

Plus de 63 % des emplois permanents sont occupés par des femmes contre 40 % dans le secteur privé. Cette surreprésentation s'explique notamment par le domaine social très présent dans l'économie sociale et qui

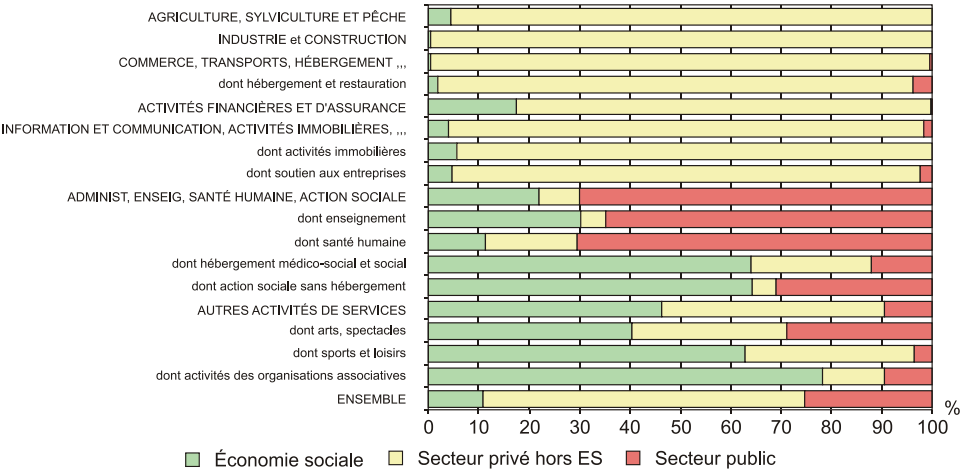
emploi majoritairement des femmes : plus de 67 % des emplois sont occupés par des femmes dans le domaine de l'aide à domicile, dans les crèches et garderies ou dans celui de l'accueil des personnes âgées. Par ailleurs, en 2010, l'âge moyen des salariés de l'économie sociale est plus élevé et se situe à 40,3 ans contre 38,5 ans dans le reste de l'économie. Ce vieillissement plus prononcé annonce des besoins de renouvellement de main d'œuvre conséquents et devient une préoccupation importante des acteurs de l'économie sociale qui ont à relever le défi de la promotion du secteur notamment auprès des jeunes. [Pour en savoir plus](#)

En lien avec une moindre présence d'emplois réguliers, le recours à la multi activité est davantage répandu chez les salariés de l'économie sociale et atteint 6 % contre moins de 3 % dans le secteur privé et près de 4 % dans le public [Tableau 5](#). Les contrats à durée déterminée sont plus nombreux que dans le secteur privé (14,3 % contre 8 %), ce qui est à rapprocher

d'une plus grande précarité économique de certaines structures comme les associations largement tributaires de subventions. Le niveau de rémunération horaire de

l'économie sociale est comparable à celui globalement observé dans le secteur privé, et légèrement en retrait de celui observé dans le secteur public [Graphique 2](#).

Graphique 1 : POIDS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DES SERVICES PUBLIC OU PRIVÉ SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LILLE MÉTROPOLE



Source : Clap 2010 (Insee).

Tableau 3 : RÉPARTITION DES POSTES DE TRAVAIL SALARIÉS RÉGULIERS DES FAMILLES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SUR LE TERRITOIRE DE LILLE MÉTROPOLE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Unités : nombre, %

Secteur d'activité	Nombre de postes	Coopératives	Mutuelles	Associations	Fondations	Économie Sociale	Hors économie sociale secteur privé
Agriculture	50	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3
Industrie et construction	391	7,3	0,0	0,2	0,0	0,7	22,9
Commerce, transports, hébergement et restauration	444	2,0	3,3	0,6	0,0	0,8	37,0
Dont hébergement et restauration	295	0,1	0,0	0,6	0,0	0,6	4,8
Activités financières et d'assurance	4 309	64,2	92,0	0,0	0,0	8,1	6,5
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	3 486	19,9	0,1	5,1	46,4	6,5	26,4
Dont soutien aux entreprises	3 046	19,4	0,1	4,2	46,4	5,7	19,2
Enseignement, santé humaine et action sociale	37 534	4,8	4,6	78,7	50,8	70,3	4,5
Dont enseignement	13 379	4,5	0,0	27,8	22,5	25,0	0,7
Dont santé humaine	4 488	0,2	4,6	9,1	16,4	8,4	2,3
Dont hébergement médico-social et social	7 353	0,0	0,0	15,5	11,9	13,8	0,9
Dont action sociale sans hébergement	12 314	0,1	0,0	26,3	0,0	23,0	0,3
Autres activités de services	7 212	1,8	0,0	15,2	2,7	13,5	2,2
Dont arts, spectacles	1 051	1,0	0,0	2,1	1,0	2,0	0,3
Dont sports et loisirs	1 173	0,0	0,0	2,5	0,0	2,2	0,2
Dont activités des organisations associatives	4 888	0,0	0,0	10,4	1,8	9,1	0,2
Ensemble	53 426	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note de lecture : Le secteur de l'agriculture n'appartenant pas au champ de l'étude, seules les coopératives du secteur des industries agricoles et alimentaires sont reprises dans la catégorie des coopératives du domaine agricole, à savoir 12 établissements.

Source : Clap 2010 (Insee).

Tableau 4 : RÉPARTITION DES POSTES RÉGULIERS ET OCCASIONNELS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LILLE MÉTROPOLE

Unité : %

Secteur d'activité	Économie sociale				Hors économie sociale secteur privé			
	Postes réguliers		Postes occasionnels	Ensemble	Postes réguliers		Postes occasionnels	Ensemble
	Temps complet	Temps partiel			Temps complet	Temps partiel		
Agriculture	66,2	3,9	29,9	100,0	70,7	24,4	4,9	100,0
Industrie et construction	80,7	18,2	1,1	100,0	89,3	8,6	2,1	100,0
Commerce, transports, hébergement et restauration	47,5	20,2	32,2	100,0	71,3	21,9	6,8	100,0
Dont hébergement et restauration	39,5	19,6	40,9	100,0	49,7	37,9	12,4	100,0
Activités financières et d'assurance	83,7	15,3	1,0	100,0	77,6	21,1	1,3	100,0
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	52,3	28,1	19,7	100,0	65,1	20,8	14,1	100,0
Dont soutien aux entreprises	50,9	28,5	20,5	100,0	59,9	23,4	16,7	100,0
Enseignement, santé humaine et action sociale	50,4	34,1	15,5	100,0	61,1	25,8	13,0	100,0
Dont enseignement	47,3	25,4	27,2	100,0	39,2	28,3	32,5	100,0
Dont santé humaine	60,7	34,7	4,5	100,0	65,0	25,0	9,9	100,0
Dont hébergement médico-social et social	60,9	36,4	2,7	100,0	74,5	22,1	3,4	100,0
Dont action sociale sans hébergement	45,3	43,8	10,9	100,0	44,4	40,5	15,2	100,0
Autres activités de services	37,7	33,3	29,1	100,0	50,9	27,6	21,5	100,0
Dont arts, spectacles	20,1	37,1	42,8	100,0	34,3	21,5	44,2	100,0
Dont sports et loisirs	24,5	30,6	44,9	100,0	53,1	26,3	20,5	100,0
Dont activités des organisations associatives	50,7	31,6	17,7	100,0	85,3	12,4	2,3	100,0
Ensemble	50,2	32,3	17,5	100,0	72,5	19,1	8,4	100,0

Source : DADS 2010 (hors particuliers employeurs) (Insee).

Tableau 5 : RÉPARTITION DES SALARIÉS OCCUPANT UN OU PLUSIEURS POSTES DE TRAVAIL SUR LE TERRITOIRE DE LILLE MÉTROPOLE

Unité : %

Salariés selon le nombre de postes de travail occupés		Économie sociale	Secteur privé (hors ES)	Secteur public
Un poste de travail	Un salarié occupant un poste régulier	82,6	87,3	87,5
	Un salarié occupant un poste occasionnel	11,3	10,0	8,9
	Ensemble des salariés mono-actifs	94,0	97,3	96,4
Plusieurs postes de travail	Un salarié occupant plusieurs postes Dont au moins un poste régulier	4,9	2,2	3,1
	Un salarié occupant plusieurs postes occasionnels	1,2	0,5	0,5
	Ensemble des salariés multi-actifs	6,0	2,7	3,6

Source : DADS 2010 (hors particuliers employeurs) (Insee),

Avertissement : un poste est qualifié de « poste régulier », soit, si la durée de travail est supérieure à 30 jours par an, ou le nombre d'heures travaillées supérieur à 120 heures ou le ratio nombre d'heures sur durée est supérieur à 1.5, ou si le salaire net sur la période de travail est supérieur à 3 fois le smic mensuel. Dans les autres cas, le poste occupé par le salarié sera qualifié de « poste occasionnel ».

Une relative disparité des rémunérations est observée, s'expliquant principalement par la diversité des catégories socioprofessionnelles œuvrant dans le domaine, qui regroupe aussi bien des employés, des professions intermédiaires que des cadres. Au sein de l'économie sociale, selon le domaine d'activité, les niveaux de rémunérations sont également assez contrastés [Graphique 3](#). Ainsi, les structures travaillant dans l'enseignement présentent des niveaux de rémunération plus soutenus, ce qui s'explique en partie par le niveau de formation des actifs concernés. Les activités d'action sociale sont celles présentant les rémunérations les plus modestes. Que ce soit dans l'économie sociale ou dans les secteurs privés, les salaires horaires médians versés sur le territoire de Lille Métropole sont plus élevés qu'en moyenne régionale. L'éventail des salaires y est également plus large en raison d'une plus forte présence de cadres (20 % contre 17 %).

L'EMPLOI DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE SEMBLE MIEUX RÉSISTER EN PÉRIODE DE CRISE

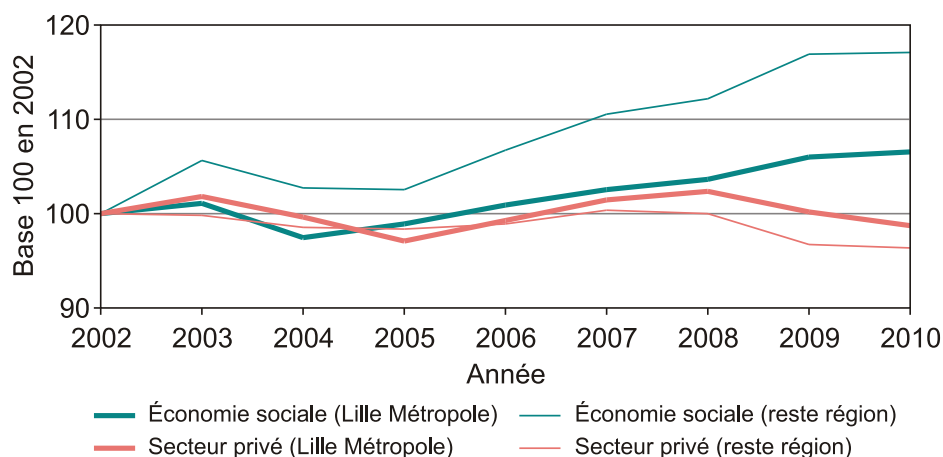
En Nord-Pas-de-Calais, entre 2002 et 2010, tandis que l'ensemble de l'économie régionale, hors agriculture, fonctions publiques et particuliers employeurs, perd des emplois (- 1 %), l'économie sociale se développe avec une croissance des emplois salariés de + 13,2 %, ce qui représente un gain de 6 800 emplois en huit ans. Le poids de l'économie sociale,

augmente sur cette période et passe de 11,4 % en 2002 à 12 % en 2010. Dans le même temps, la dynamique de création d'emplois est également plus favorable pour l'économie sociale sur Lille Métropole que pour le reste des secteurs d'activité, respectivement + 6,6 % contre - 1,2 %. L'économie sociale semble mieux résister en période de crise puisque la croissance des emplois s'y est poursuivie au cours des années 2008 et 2009, alors que le reste de l'économie a enregistré un net recul sur cette période. Plus ancrés dans les territoires de par la nature de leur activité, les établissements de l'économie sociale sont, comme l'ensemble des établissements

de l'économie présentielle, moins dépendants de l'extérieur, et donc moins sensibles aux chocs conjoncturels [Graphique 4](#).

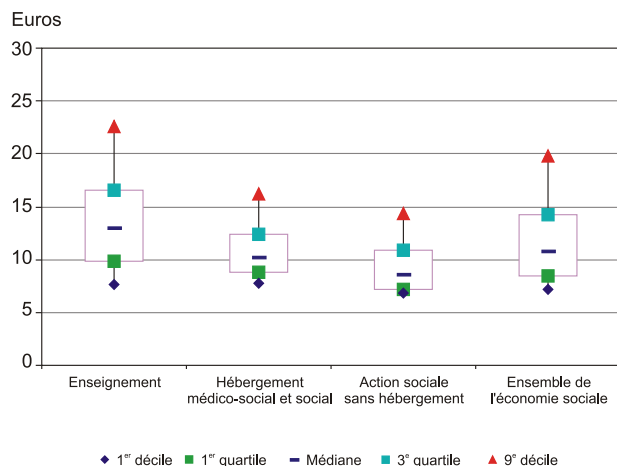
L'économie présentielle apporte de la stabilité aux territoires car elle concerne des biens et des services non délocalisables. En 2010, près de 94 % des emplois de l'ES appartiennent à l'économie présentielle contre 67 % au niveau régional, ce qui s'explique par le fait que les postes de travail salariés proposés par les établissements de l'économie sociale sont très orientés « services de proximité », c'est-à-dire des établissements qui rendent des services

Graphique 4 : ÉVOLUTION DES POSTES DE TRAVAIL RÉGULIERS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DU RESTE DE L'ÉCONOMIE SUR UN CHAMP RESTREINT* DANS LILLE MÉTROPOLE ET LE RESTE DE LA RÉGION ENTRE 2002 ET 2010



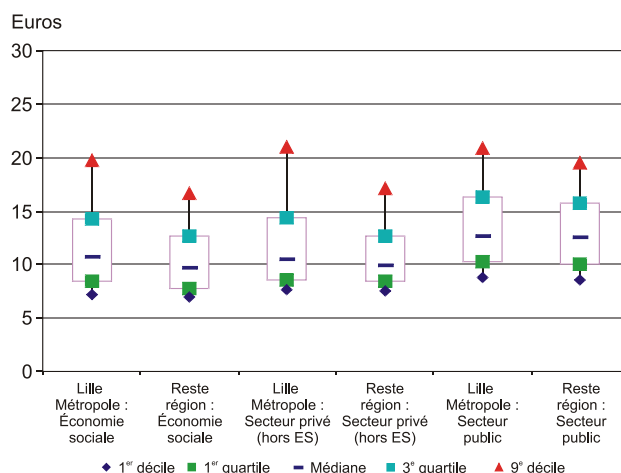
Source : DADS 2010, à champ restreint (*) : postes salariés hors agriculture, fonctions publiques et particuliers employeurs (Insee).

Graphique 2 : SALAIRE HORAIRE NET DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE SUR LE TERRITOIRE DE LILLE MÉTROPOLE



Source : DADS 2010 (hors particuliers employeurs) (Insee).

Graphique 3 : SALAIRE HORAIRE NET SUR LE TERRITOIRE DE LILLE MÉTROPOLE ET LE RESTE DE LA RÉGION DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LES SECTEURS PUBLIC OU PRIVÉ



Sources : DADS 2010 (hors crédit agricole, particuliers employeurs) (Insee).

Note de lecture : Sur le territoire de Lille Métropole, un quart des postes de travail réguliers de l'enseignement relevant de l'économie sociale présente un salaire horaire inférieur à 10 euros (1er quartile), la moitié un salaire horaire inférieur à 13 euros (médiane) et un quart un salaire supérieur à 17 euros. Dans ce même secteur d'activité, la valeur du salaire horaire observée entre les 10% des postes les moins rémunérés et les 10% les plus rémunérés s'échelonne sur une échelle allant de 7 à 22 euros.

Champ : les postes de travail réguliers en excluant l'apprentissage, les stagiaires et les emplois aidés.

aux personnes présentes sur un territoire en appui aux services rendus par des établissements de la sphère publique.

AU SEIN DE LILLE MÉTROPOLE, FORTE CONCENTRATION DES EMPLOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SUR LE TERRITOIRE LILLOIS

Rapporté à la population, le nombre de postes salariés réguliers de l'économie sociale s'établit à 37 pour 1 000 habitants dans la région contre 48 sur le territoire de Lille Métropole. Sur les huit territoires qui composent Lille Métropole, cette densité est hétérogène et varie de 29 dans le territoire des Weppes à 87 dans le territoire lillois. Le territoire lillois concentre à lui seul, plus de 40 % des emplois de l'économie sociale de Lille Métropole, soit près de 5 points de plus que la part observée pour les emplois du reste de l'économie. À titre indicatif, ce territoire accueille 22,5 % de la population de Lille Métropole. Il se caractérise ainsi par une forte concentration des emplois de l'économie sociale. Il accueille notamment plus de la moitié des emplois des activités financières, environ 40 % des activités de services comme les spectacles ou des organisations associatives ou encore les activités des secteurs de l'enseignement ou de la santé. Les territoires roubaisien, tourquennois, couronne nord et territoire est, accueillent également d'autres employeurs importants

de l'économie sociale de Lille Métropole et rassemblent respectivement 14,5 %, 10,3 %, 9,7 % et 9 % des salariés

➤ Pour en savoir plus

La localisation des emplois de l'économie sociale est assez diffuse et se situe à la fois dans les grands espaces urbains de la région mais également dans les espaces plus ruraux afin de répondre aux besoins locaux des populations, notamment à travers les associations. Elle offre ainsi un bon maillage de services sur l'ensemble du territoire régional ➤ Carte 2.

UNE FORTE INFLUENCE DE LILLE MÉTROPOLE, EN PARTICULIER DU TERRITOIRE LILLOIS, DANS L'ESPACE RÉGIONAL

La densité d'emplois dans l'économie sociale étudiée ci-dessus peut être considérée comme un bon indicateur des services offerts par l'intermédiaire d'entreprises sociales aux habitants d'une commune. Si les habitants d'une commune peuvent bénéficier des services de l'économie sociale de leur propre commune, ils peuvent également recourir à ceux offerts par les communes voisines de manière plus ou moins rapide en fonction de leurs distances. L'indicateur de potentialité, (certains travaux évoquent la notion de périphéralité), permet de quantifier l'influence de l'espace environnant d'un territoire géographique en tenant

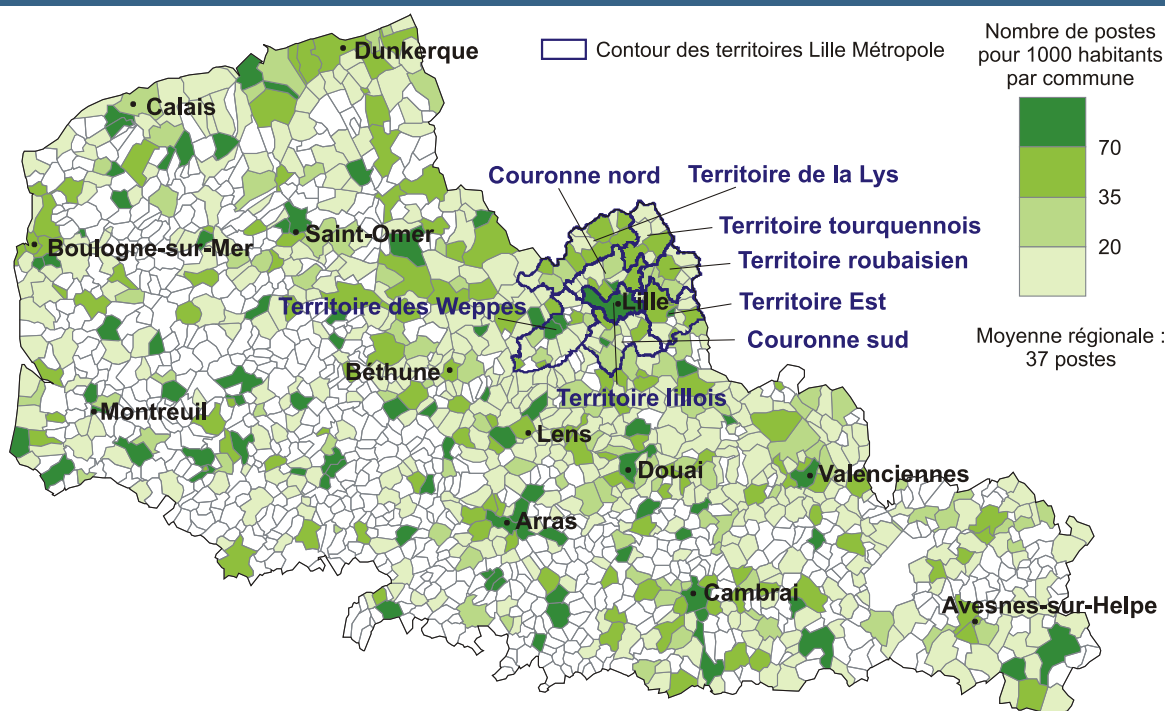
compte à la fois de la densité d'emplois offerts et de l'éloignement des zones environnantes ➤ Pour comprendre ces résultats.

L'indicateur de potentialité ou de périphéralité, en ajoutant les services offerts par les communes environnantes d'une commune, tout en tenant compte de la distance qui les sépare, permet de donner une mesure de l'offre potentielle d'emplois de l'économie sociale. La notion de périphéralité est utilisée pour quantifier l'influence de l'espace environnant d'un territoire géographique donné. Il permet de quantifier l'influence des communes périphériques par rapport à leur potentiel.

Une commune exerce un impact important sur son territoire environnant et se trouve au centre d'une zone d'influence plus ou moins vaste, avec laquelle elle établit des liens. Ainsi, pour deux communes, la première, située à proximité de communes à haute densité d'emplois, bénéficiera d'une plus grande accessibilité aux services que la seconde dont les communes voisines sont à faible densité d'emplois. Cet indicateur permet donc de mesurer une offre potentielle d'accès aux emplois de l'économie sociale et de dégager des tendances spatiales en faisant émerger des zones d'influence.

Sur le cas de l'économie sociale, une zone d'influence se dessine nettement sur le cœur de Lille Métropole avec le territoire

Carte 2 : DENSITÉ D'EMPLOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE POUR 1 000 HABITANTS EN 2010



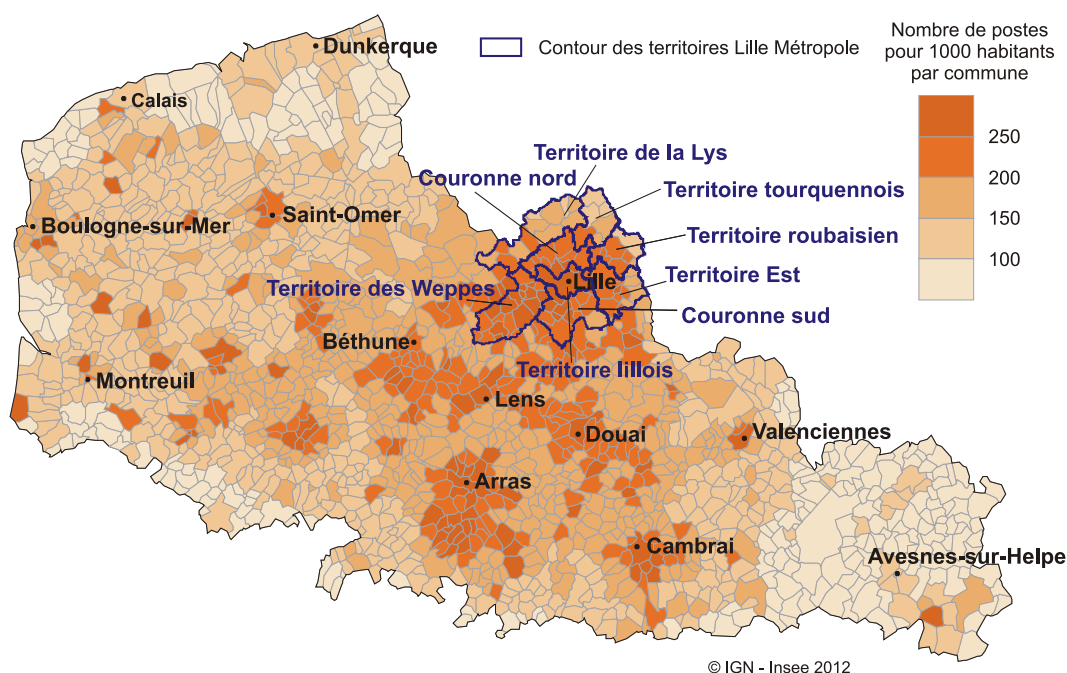
lillois et d'une couronne composée des territoires du Sud, des Weppes, du Nord et d'une partie de sa façade est avec le territoire roubaisien et le territoire Est. Elle s'étend bien au-delà des contours de la communauté urbaine, avec un potentiel d'emploi continûment élevé jusqu'à Béthune, Lens ou Douai. Dans le même temps, l'offre potentielle d'emplois dans l'économie

sociale apparaît relativement ancrée dans les différents territoires régionaux, avec des zones d'attractivité locales. Ainsi apparaissent des poches potentielles d'emplois dans l'économie sociale autour d'Arras, de Cambrai, de Valenciennes, de Montreuil, de Saint-Pol-sur-Ternoise, de Boulogne-sur-Mer. À l'opposé, des espaces avec des densités d'emplois de l'ES relativement

importantes comme le Dunkerquois n'exercent pas pour autant une aussi grande attractivité sur leur environnement et ne créent pas de zone d'influence

☞ Carte 3.

Carte 3 : INDICE DE POTENTIALITÉ D'EMPLOIS PAR COMMUNE DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE EN 2010



Note de lecture : Chaque habitant d'une commune dispose des emplois de l'ES de sa commune et potentiellement des emplois des communes environnantes. Ainsi les habitants du Territoire lillois ont potentiellement accès à une densité d'emplois supérieure à 250 emplois ES pour 1 000 habitants.
Source : CLAP 2010 (Insee).

Pour comprendre ces résultats

Deux sources de données ont été mobilisées :

- la source Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) permet de localiser et donc de comptabiliser les emplois salariés réguliers en niveau;
- les DADS (Déclarations annuelles de données sociales) recensent les contrats de travail des salariés. Cette source a été utilisée en vue de qualifier les salariés. Dans les DADS, certains contrats de travail correspondent à des missions saisonnières ou occasionnelles. À partir des contrats de travail occupés la 1^{ère} semaine d'octobre, les postes de travail ont été qualifiés de postes réguliers ou occasionnels.

On définit comme multi-actif, tout salarié ayant au moins deux emplois au cours de la même période. Sont exclus les multi-actifs ayant deux postes de travail dont l'un est un poste à temps plein sur l'année et l'autre composé de quelques heures de travail sur l'année. Inversement, sont inclus les salariés dont la rémunération se compose que de « petits postes » mais dont le cumul correspond à un véritable salaire.

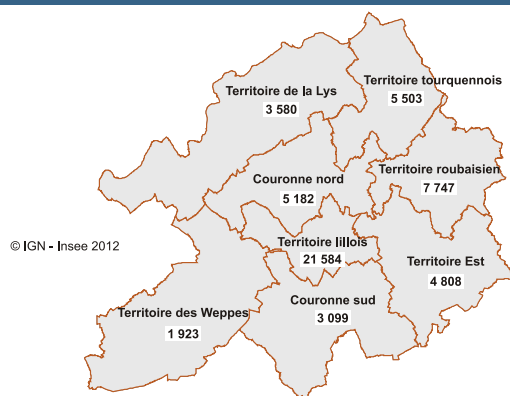
Indicateur de potentialité d'emplois : Une commune ne concentre pas nécessairement beaucoup d'emplois, mais ses habitants peuvent trouver des emplois dans les communes voisines. Plus la distance à parcourir est importante plus il leur sera difficile de bénéficier des emplois des autres communes. Et donc, l'indicateur de potentialité (certains travaux évoquent la notion de périphéralité) permet de quantifier l'influence de l'espace environnant d'un territoire géographique et de mesurer ainsi l'offre potentielle d'accès aux emplois.

Pour en savoir plus

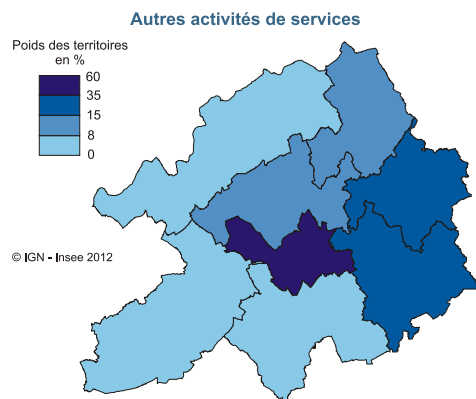
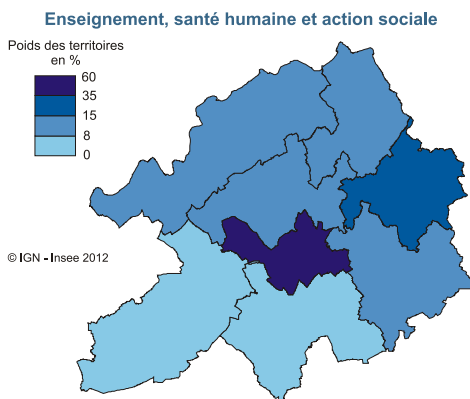
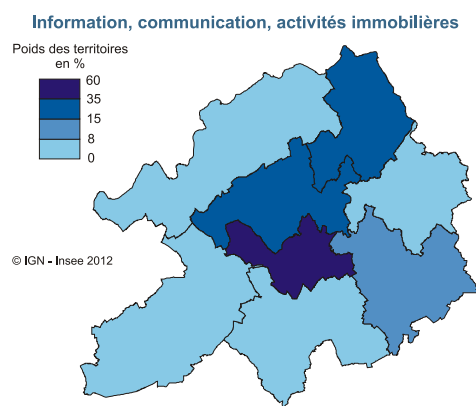
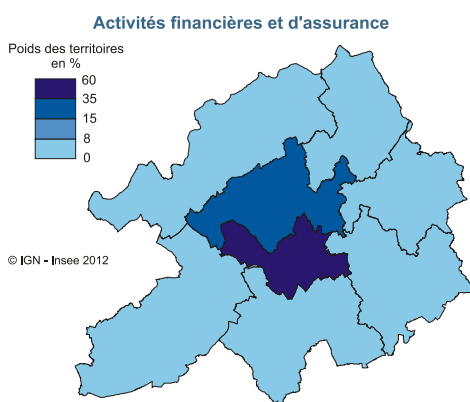
Sont disponibles en documents complémentaires à l'étude sur le site internet dans la rubrique « documents associés » :

- une note méthodologique plus complète;
- la définition de l'économie sociale selon les statuts;
- une note d'information de la Cress : Le renouvellement des salariés de l'ESS;
- des tableaux complémentaires .

**CARTE 4 : RÉPARTITION DES POSTES DE TRAVAIL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
SELON LES HUIT TERRITOIRES DE LILLE MÉTROPOLÉ ET DE LEURS PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ**



Le nombre d'emplois se répartit diversement sur le territoire de Lille Métropole de 3 580 emplois pour le Territoire de la Lys à quelque 21 580 emplois pour le Territoire lillois



Source : CLAP 2010 (Insee).

Suivi partenarial

Lille Métropole : Jacques DUGHERA et Yves FOSTIER
Acteurs pour une Économie Solidaire : Véronique BRANGER
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire : Laurence DUFLOU
Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis : Laurent GARDIN
Centre de recherche et d'information pour la démocratie et l'autonomie (CRIDA)

Directeur de la publication : Daniel HUART
Service Administration des Ressources : Philippe RODRIGUEZ
Service Études Diffusion : Arnaud DEGORE
Service Statistique : François CHEVALIER
Cartographes : Évelyne LORENSKI, Martine SÉNÉCHAL
Rédacteur en chef : Arnaud DEGORE
Correcteur réviseur : Thérèse DASSONVILLE
Responsable Fabrication : Lambert WATRELOT
Graphistes : Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE, Lambert WATRELOT
CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Novembre 2012 - © Insee - Code Sage PRO121620
Imprimerie : Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING - Tél. : 03 20 01 00 60 - Télécopie : 03 20 01 00 61